Bombyx Isabelle
Graellsia isabellae
(Graells, 1849)

Statut de protection : espèce évaluée, réglementée, protégée

L'Isabelle est un papillon de nuit présent exclusivement en Espagne et en France dans les Alpes et les Pyrénées. La période de vol s'étale d'avril à juin. Les femelles ovipares déposent une centaine d'œufs pour attirer les mâles. Ces derniers possèdent des antennes plumeuses qui permettent l'analyse de la concentration de la phéromone dans l'air. Ainsi, les mâles peuvent s'orienter vers et vers la source émettrice. Les chenilles se développent sur le Pin sylvestre en se nourrissant des aiguilles. Chabelle passe l'hiver sous forme de chrysalide au niveau de la litière dans un cocon formé d'aiguilles agglutinées.

Amanite tue-mouche
Amanita muscaria
(L. : Fr.) Lamarck

Statut de protection : aucun

L'Amanite tue-mouche est l'un des champignons toxiques très facile à reconnaître. C'est une espèce forestière dont le mycélium vit en symbiose avec diverses espèces d'arbres, notamment le Bouleau, le Sapin et l'Épicéa. Les sporophores se forment à la fin de l'été et en automne. Cette espèce se rencontre dans presque toute la France et se développe préférentiellement dans des sols acides. L'Amanite tue-mouche est présente naturellement dans tout l'hémisphère Nord tempéré. L'espèce a été introduite accidentellement en Amérique du Sud, Afrique du Sud, Australie et Nouvelle-Zélande via le transport de jeunes conifères.

Orvet de Vérone
Anguis veronensis
Pollini, 1818

Statut de protection : espèce évaluée, réglementée

Les orvets, qui ne sont pas des serpents mais des lézards sans pattes d'une quarantaine de centimètres lorsqu'ils sont adultes, sont des animaux bien connus et appréciés des jardiniers à la campagne, car ils se nourrissent de petits invertébrés, dont des limaces. On connaît en tout cinq espèces dans le monde, exclusivement réparties en Europe. L'Orvet fragile subit la seule espèce connue en France jusqu'à ce qu'on identifie récemment une seconde espèce, l'Orvet de Vérone, grâce à des études génétiques. Cette espèce italienne, n'est connue pour l'instant en France que dans le sud-est ; des études sont en cours pour mieux cerner sa distribution dans notre pays.

Scolopendre
Asplenium scolopendrium **L.**

Statut de protection : espèce évaluée, réglementée, protégée

La Scolopendre est une fougère de la famille des Aspléniacées. C'est une plante vivace rhizomateuse caractérisée par des frondes (organes foliaires) étroites, allongées, entières, à extrémité pointue (parfois recourbée sur elle-même), de couleur vert foncé. Les sores (organes reproducteurs) sont situés à la face inférieure des frondes et possèdent une forme linéaire. Cette espèce est globalement très commune, que ce soit sur les murs humides ou dans les sous-bois frais, mais elle est toutefois protégée dans les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne ainsi qu'en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Crabe enragé
Carcinus maenas
(Linnaeus, 1758)

Statut de protection : aucun

Le Crabe enragé a une carapace trapézoïdale mesurant jusqu'à 7 cm de large et munie de cinq dents antérolatérales. Sa couleur est vert-gris avec une face ventrale plus claire, parfois rouge-orangée ; les juvéniles ont des couleurs variées. Ce crabe omnivore et opportuniste est actif la nuit. Une ponte peut contenir jusqu'à 185 000 œufs. Sa longévité atteint 6 ans. Ce crabe vit à très faible profondeur dans les zones rocheuses et sablo-vaseuses. Il tolère bien l'anoxie et les variations de température et de salinité. Natif des côtes atlantiques européennes, il a été introduit dans divers pays (USA, Australie...). Il est peu consommé par l'Homme.

Saltique arqué
Evarcha arcuata
(Clerck, 1758)

Statut de protection : aucun

Le Saltique arqué est une araignée qui fait partie de la famille des salticides regroupant des espèces « sauteuses ». Elle possède au niveau de ses pattes plus de 600 000 soies qui lui permettent de se maintenir facilement sur tout substrat et dans toutes les positions. La force d'adhésion est telle qu'elle permettrait le maintien dans cette position d'une araignée lavant 500 fois son propre poids. Cette espèce préférative est relativement commune dans toute la France. Elle préfère les milieux ouverts plutôt humides de types landes, prairies ou pâturées. Le Saltique arqué est présent dans toute l'Eurasie tempérée et en Afrique du nord.

Poisson-flûte à taches bleues
Fistularia commersonii
Rüppell, 1838

Statut de protection : espèce évaluée, invasive en Méditerranée

Le Poisson-flûte habite les récifs coralliens de l'Indo-Pacifique. Il a été introduit en Méditerranée où sa présence en France est notée depuis 2009. Il peut atteindre 1,60 m de long. Il est très allongé et sa queue se termine par un filament caractéristique. Sa couleur est grise et son ventre est argenté. C'est un chasseur solitaire ou en groupe qui aspire avec la bouche des petites proies comme des poissons, des crustacés et des céphalopodes. Les œufs et les larves sont planctoniques. Il est parfois consommé par l'Homme (salé, séché, fumé ou en préparations) mais son importance économique est mineure.

Anthribide de Corse
Sphinctotropis corsica
(T.A. Marshall, 1902)

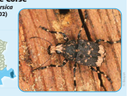

Statut de protection : aucun

L'Anthribide de Corse est une espèce strictement endémique de Corse, ce qui signifie qu'elle n'existe nulle part ailleurs dans le monde. Longtemps connue que par un seul exemplaire (découvert au début du XXème siècle), elle a été redécouverte en 1983, puis par une dizaine d'exemplaires depuis. Sa biologie est très mal connue, mais elle semble intrinsèquement liée aux troncs des aulnes morts sur pieds, en bord de rivière de moyenne montagne. Comme tous les membres de sa famille, elle est saproxylique : les au bois mort. Sa coloration, qui mime autant les lichens que les fentes d'oiseau, rend cet insecte très discret, presque invisible.

Sangsue médicinale européenne
Hirudo medicinalis
Linnaeus, 1758

Statut de protection : espèce évaluée, réglementée

Au XIXème siècle, la Sangsue médicinale européenne était commune en France, notamment dans les grands marais de l'ouest de la France. Utilisée en médecine, elle a été intensivement prélevée dans le milieu naturel. Cette pêche et la destruction de ses habitats ont entraîné une régression considérable de ses populations. Aujourd'hui, des élevages permettent d'alimenter le milieu médical en sangsue médicinale. À l'état sauvage, l'espèce est devenue très rare. On l'observe notamment dans les bruyères, les grands ensembles de marais, les roselières inondées ou les mares, notamment forestières.

Esturgeon européen
Acipenser sturio
Linnaeus,1758

Statut de protection : espèce évaluée, réglementée, protégée, menacée

L'Esturgeon européen est le plus grand poisson migrateur de France. C'est une espèce amphihaline et anadrome, c'est-à-dire que son cycle de vie impose une vie en mer et une reproduction en eau douce. Autrefois, il était présent dans tous les grands bassins de France mais il a aujourd'hui presque disparu, et seuls quelques individus viennent encore se reproduire dans le bassin versant Gironde-Garonne-Dordogne. L'Esturgeon européen a fortement souffert de la surpêche car il fut longtemps pêché pour sa chair et ses œufs (le caviar). Il est dorénavant protégé et interdit à la pêche en France depuis 1982. La destruction de ses habitats dans les fleuves, les estuaires et surtout les nombreux barrages à la migration et à l'accès aux zones de reproduction ont contribué également à son net déclin; les passes à poissons n'étant pas adaptées à sa grande taille.

Marmotte des Alpes
Marmota marmota
(Linnaeus, 1758)

Statut de protection : espèce évaluée, réglementée

La Marmotte des Alpes est l'un des mammifères emblématiques des prairies et pelouses de montagnes. L'espèce est omnivore mais se nourrit principalement de plantes herbacées. Ce rongeur vit en colonies de 2 à 20 individus dans un terrier qu'il creuse lui-même dans un sol offrant des caractéristiques spécifiques. La Marmotte des Alpes préfère les milieux ouverts bien exposés avec un sol meuble permettant de bâtir facilement des terriers. Elle creuse son terrier. Celui-ci comporte de nombreuses galeries avec une chambre d'hibernation pour passer la période hivernale. Présente naturellement dans les Alpes et le massif des Carpates, l'espèce a été réintroduite avec succès dans les Pyrénées et le Massif Central.

Chêne pubescent
Quercus pubescens
Willd.

Statut de protection : aucun

Le Chêne pubescent est une plante de la famille des Fagacées. C'est un arbre atteignant jusqu'à une dizaine de mètres de hauteur. Les feuilles sont simples, caduques, alternes, de couleur vert terne et à court pétiole, avec des lobes arrondis sur tout le pourtour du limbe. La face inférieure des feuilles est densément couverte de poils microscopiques. Le fruit est un akène (le gland), dont la partie basale est entourée par la cupule. Cette espèce est commune dans les forêts et les bosquets de la moitié sud de la France. Dans la partie nord, elle sera observable de façon sporadique, uniquement en contexte chaud, sur sol calcaire.

Fragon
Ruscus aculeatus **L.**

Statut de protection : espèce évaluée, réglementée, protégée

Le Fragon ou Petit-houx est une plante de la famille des Ruscacées. C'est une plante vivace à rhizome. Au printemps, les tiges aériennes percent la surface du sol et développent des expansions latérales de forme ovoïde et aiguë. Ces expansions ressemblent à des feuilles, mais n'en sont pas du point de vue structurel : on les appelle par le terme de cladode. C'est sur ces cladodes que de petites fleurs blanchâtres se forment à la fin de l'été. Les fruits sont des baies, rouges à maturité, et toxiques. En France métropolitaine, cette espèce est courante en sous-bois sur sol calcaire, souvent en situation ensoleillée (en ceinte et lisière, par exemple).

Salamandre noire
Salamandra atra
(Laurenti, 1768)

Statut de protection : espèce évaluée, réglementée, protégée, menacée

La Salamandre noire est une petite espèce d'Urodèle (de 10 à 12 cm) typique des massifs montagneux. La majorité des populations se rencontre entre 800 et 1700 m d'altitude, depuis le massif alpin jusqu'en Albanie. Cette espèce a été formellement identifiée en France grâce à une étude génétique au début des années 2000. On la rencontre dans les Alpes, le Jura, le Massif central, les Vosges, les Pyrénées, dans toutes les régions en Haute-Savoie, dans la Réserve naturelle de Saint-Peyre. Plus aucune observation n'a été réalisée depuis près de 20 ans malgré plusieurs tentatives pour la retrouver et malgré l'intérêt de sa répartition en France. La population française, probablement vestige d'une présence passée plus importante, constitue la station la plus occidentale de l'espèce.

Flabelline mauve
Flabellina affinis
(Gmelin, 1791)

Statut de protection : aucun

La Flabelline mauve se rencontre en Méditerranée à faible profondeur. Cette petite « limace de mer » mesure jusqu'à 5 cm de long. Sa couleur pourpre est plus foncée sur la tête que sur le corps. En plus des rhinophores céphaliques qui sont de petites antennes, elle possède des cérates dorsaux munis en extrémité de 8 à 9 rangées de cnidosacs (structures urticantes) contenant des nématocystes (cellules urticantes) volés et emmagasinés. Les pointes en rubis rhinophoriques constituent sont de couleur rose clair violacé et sont envoûtées dans les hydraires dont l'animal se nourrit. Les larves sont planctoniques.

Tourterelle des bois
Streptopelia turtur
(Linnaeus, 1758)

Statut de protection : espèce évaluée, réglementée, menacée

La Tourterelle des bois est un Columbidé de petite taille (26-28 cm), au plumage roux taché de sombre dessus, rosé dessous, au cou orné d'un damier noir et blanc de chaque côté. Elle affectionne les paysages ouverts riches en bosquets et haies ainsi que les bordures de zones cultivées, lesquelles lui sont propices pour la nidification et l'alimentation. Sa nourriture est constituée pour l'essentiel de graines trouvées au sol. Elle est la seule parmi les Colombidés du Paléarctique occidental à entreprendre une migration transcontinentale, les populations européennes hivernant au sud du Sahara.

Limace de Lachens
Limax lachensis
Bérenguier, 1900

Statut de protection : espèce évaluée

La Limace de Lachens tire son nom de la montagne sur laquelle elle a été décrite, dans le département du Var. Elle est endémique des Alpes du sud. Elle mesure 15 cm environ en extension et a une couleur rougeâtre ponctuée de noir. Elle présente la particularité de produire un mucus orange-rougeâ. Elle vit environ deux ans et dorrt et se nourrit de champignons et de lichens. La journée, elle se cache sous les troncs d'arbres et profondément enfoncée dans des fissures rocheuses. Cette espèce est hermaphrodite. Les accouplements sont nocturnes et se déroulent l'été, sur les arbres et/ou les roches. Chaque individu pond ensuite une cinquantaine d'œufs, en plusieurs fois, dans la mousse sous les arbres et branches tombées au sol.

Tortue caouanne
Caretta caretta
(Linnaeus, 1758)

Statut de protection : espèce évaluée, réglementée, protégée, menacée

La Tortue caouanne est une des sept espèces de tortues marines connues dans le monde. On la rencontre dans tous les océans. C'est l'espèce de tortue marine la plus fréquente et la plus abondante en Méditerranée. On y observe principalement de jeunes individus originaires de Méditerranée orientale et de l'Atlantique. Signe du réchauffement climatique, une ponte suivie de la naissance de tortues caouannes a été observée pour la première fois en France sur la côte méditerranéenne, à Sète (Hérault), en 2019. La pollution des eaux, les captures accidentelles par les engins de pêche et les collisions sont les principales menaces qui pèsent sur cette espèce en France. Dans d'autres régions du monde, s'ajoutent à ces menaces le braconnage des œufs et des adultes pour leur viande.

Les écosystèmes français
méga-diversité et enjeux élevés

La France est réputée pour sa très grande diversité paysagère et ses ambiances climatiques et culturelles uniques. Plusieurs grands facteurs expliquent la présence d'une telle concentration d'écosystèmes sur son territoire, le plus diversifié d'Europe : son extension (675 000 km², pays le plus vaste de l'Union européenne), ses variations latitudinales et altitudinales (des écosystèmes marins à alpins), la localisation du territoire métropolitain à l'interface entre les domaines biogéographiques atlantiques, méditerranéens et continentaux, et la distribution de ses territoires ultra-marins dans quatre océans (Atlantique, Austral, Indien et Pacifique) et sur un continent (Amérique du Sud) au sein de domaines climatiques variés (équatorial, tropical, océanique et polaire). Cette diversité confère à la France une responsabilité élevée au niveau européen (notamment pour le domaine biogéographique atlantique) et au niveau mondial pour la richesse et l'originalité exceptionnelle de ses territoires d'Outre-mer.

Sanctuaire Pélagos
Espace de protection des mammifères marins en Méditerranée

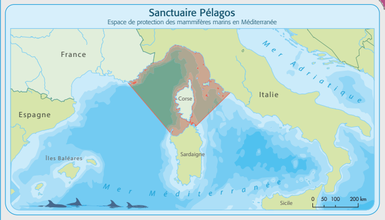

Sources : Ministère de la Transition écologique, Office français de la biodiversité, Office national des forêts, Conservatoire du littoral et des rivages lacustres, Réserves naturelles de France, Fédération des conservatoires d'espaces naturels, Province Sud de la Nouvelle-Calédonie, Service de l'urbanisme du gouvernement de la Polynésie française, Muséum national d'Histoire naturelle.

Aires protégées par voie réglementaire

- **Arrêtés de protection de biotope et de géotope** — Cibles par arrêtés préfectoraux pour la conservation de l'habitat d'espèces protégées et du patrimoine paléontologique et géologique
- **Réserves naturelles** — Espaces, terrestres ou marins, cités par décrets ministériels et soumis à un plan de gestion
- **Réserves biologiques** — Espaces cités pour la préservation de milieux naturels, principalement forestiers
- **Réserves nationales de chasse et de faune sauvage** — Espaces cités par arrêté ministériel pour la protection d'espèces animales et la réalisation d'études scientifiques et techniques
- **Parcs nationaux - Zones cœur** — Espaces protégés terrestres ou marins dont le patrimoine naturel, culturel et paysager est exceptionnel et qui bénéficient d'une protection stricte

Aires protégées par acquisition des terrains

- **Terrains des Conservatoires d'espaces naturels** — Espaces acquis par des associations de loi 1901 pour la protection d'espèces et d'habitats remarquables
- **Terrains du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres** — Espaces cédées au locataires, acquis pour la préservation de leur intégrité

Aires protégées de territoire ou contractuelles

- **Parcs nationaux - Aires d'adhésion et adjacentes** — Territoires associant la continuité écologique des zones cœur et gérés en application d'une charte
- **Parcs naturels régionaux** — Territoires au patrimoine écologique paysager et culturel en application d'une charte
- **Parcs naturels marins** — Espaces maritimes visant la caractérisation du patrimoine marin, la protection et le développement durable du milieu marin en application d'un plan de gestion
- **Sites Natura 2000** — Espaces naturels ou semi-naturels inscrits dans un réseau de l'Union européenne, ayant une grande valeur patrimoniale
- **Sites de la convention Ramsar** — Zones humides d'importance internationale

1 : 1 100 000 (1cm = 11 km)

0 10 50 100 km

© Institut national de l'information géographique et forestière - 2020
© Office français de la biodiversité
© Muséum national d'Histoire naturelle - 2020 - Données biodiversité issues de l'inventaire national du Patrimoine naturel.
Fonds cartographiques issus de la carte internationale du monde au 1/1 000 000ème Panorama Nature.
Fonds cartographiques divers de la carte nationale routière 2021.
Édition n° 2022
Toute reproduction, en totalité ou en partie, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit est interdite pour tout pays, sans autorisation de l'IGN et des auteurs mentionnés sur les crédits photos.
Ce document ne peut être commercialisé par un revendeur non habilité. Sans valeur juridique et n'engageant pas la responsabilité du VANEA, ni celle de l'IGN.

IGN — CARTE DE FRANCE

IGN — CARTBIO©V2020 - Panorama de la biodiversité en France (4)

CARTE DE FRANCE

IGN

Panorama de la biodiversité
et des aires protégées

ISBN 978-2-7559-0033-8
© IGN 2022 - CARTOGRAPHIE
Dépôt légal : 4e trimestre 2022
Imprimé en France
ign.fr

Panorama de la biodiversité et des aires protégées

Carte gratuite recto-verso
Métropole – Outre-mer

ign.fr

L'Office français de la biodiversité est l'établissement public dédié à la sauvegarde de la biodiversité. Sa priorité : répondre de manière urgente aux enjeux de préservation du vivant partout en France, en métropole et en outre-mer. **L'OFB** et ses 2800 agents experts de la nature œuvrent tous les jours pour renforcer la connaissance, soutenir la recherche, développer l'expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages. Ils font aussi respecter les lois de protection de la nature en tant que police de l'environnement. Enfin, ils appuient les politiques publiques de protection de la biodiversité, sensibilisent et mobilisent la société (citoyens, associations, entreprises, collectivités locales). L'OFB gère notamment les 9 parcs naturels marins, le sanctuaire de mammifères marins Agoa et 30 réserves. Il est également opérateur et animateur de sites Natura 2000.

www.ofb.gouv.fr

Au carrefour des sciences de la terre, de la vie et de l'homme, **le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)** se consacre quotidiennement à la nature et à ses relations avec l'espèce humaine. Au cœur des débats contemporains sur les questions environnementales, le Muséum occupe une position de référence grâce à cinq activités statutaires : la recherche fondamentale et appliquée, la conservation, l'enrichissement, la valorisation et la mise à disposition des collections, l'enseignement, l'expertise, la diffusion des connaissances. Il est co-tutelle avec l'OFB et le CNRS de de l'UMS PatriNat, centre d'expertise et de données, en charge notamment de l'inventaire national du patrimoine naturel.

www.mnhn.fr

L'institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est l'opérateur de l'État en matière d'information géographique et forestière de référence, certifié neutre et interopérable. Acteur public du numérique pour la description multi-thèmes du territoire, l'institut intervient en appui à l'évaluation et à la mise en œuvre des politiques publiques de prévention des risques, d'aménagement du territoire, de développement durable, de défense et de sécurité. L'institut développe également des référentiels, produits et géoservices, répondant aux besoins croisants et évolutifs en données cartographiques et en informations géolocalisées.

La référence sur la biodiversité et la géodiversité française.

Plateforme nationale du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP), **l'INPN diffuse** la connaissance sur les espèces animales, végétales et fongiques, les écosystèmes, les espaces protégés et le patrimoine géologique, en métropole et en outre-mer via un site internet accessible et pensé pour tous les publics : citoyens, naturalistes, gestionnaires, décideurs, etc. Toutes ces informations sont régulièrement mises à jour grâce à l'ensemble des acteurs de l'environnement, nationaux et régionaux.

www.inpn.fr

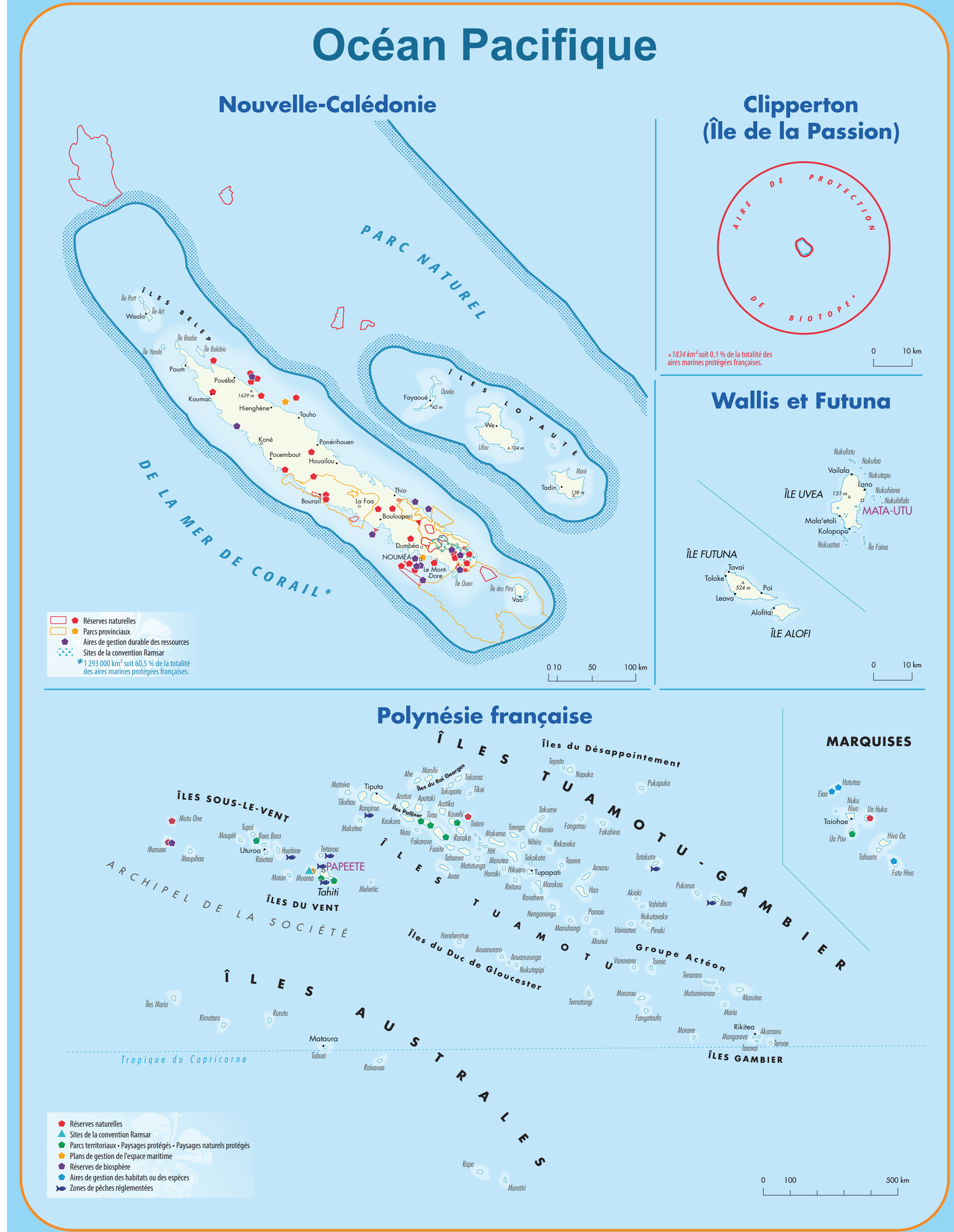

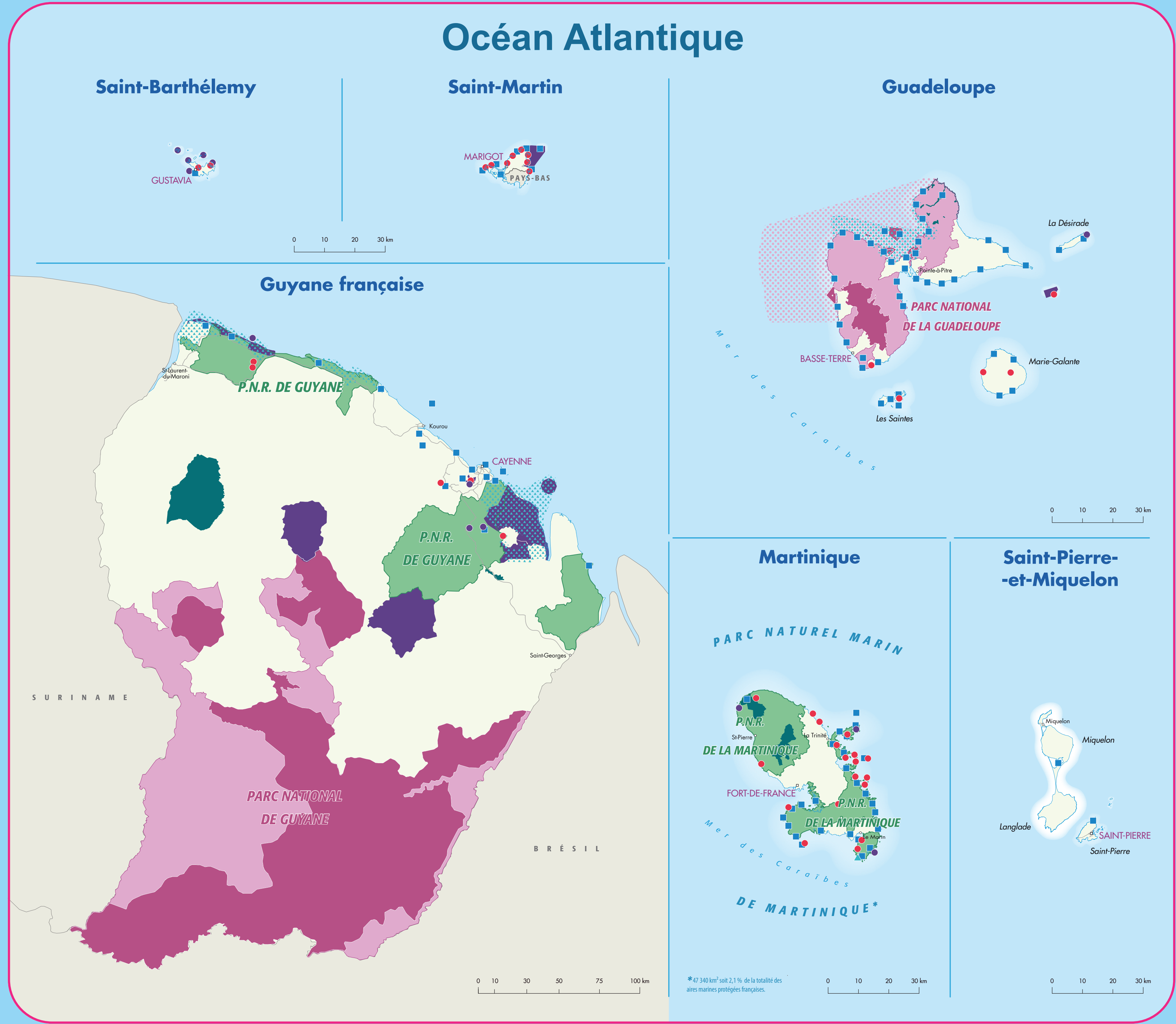

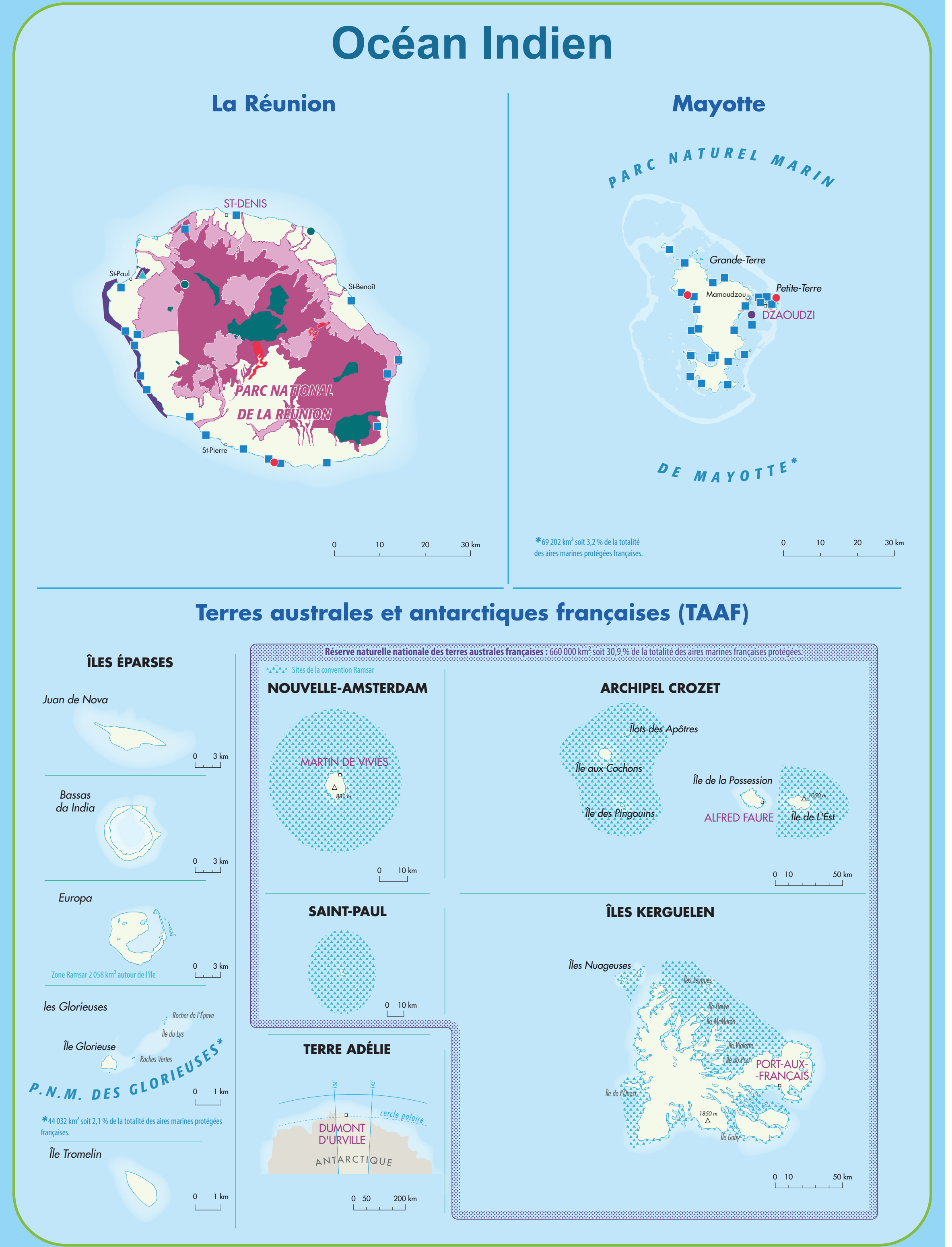

ign.fr
CODE PRIX CARTBIODIV2020
ISBN 978-2-7585-5080-8

Panorama de la biodiversité et des aires protégées

IGN

CARTE DE FRANCE

IGN CARTBIODIV2020 - Panorama de la biodiversité en France (4)

CARTE DE FRANCE

IGN

Panorama de la biodiversité
et des aires protégées

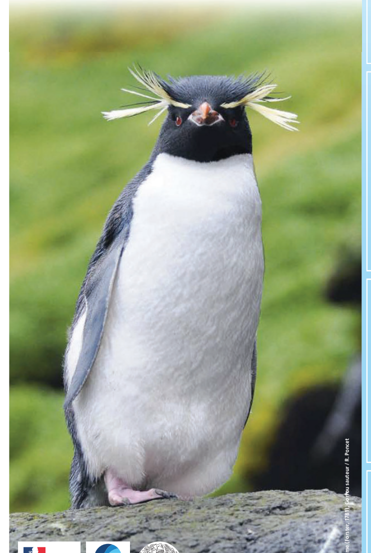

Carte gratuite recto-verso
Outre-mer - Métropole

ign.fr

Aires protégées par voie réglementaire

- **Arrêtés de protection de biotope et de géotope** — Créées par arrêtés préfectoraux pour la conservation de l'habitat d'espèces protégées et du patrimoine paléontologique et géologique
- **Réserves naturelles** — Espaces, terrestres ou marins, créés par décrets ministériels et soumis à un plan de gestion
- **Réserves biologiques** — Espaces créés pour la protection de milieux naturels, principalement forestiers
- **Parcs nationaux - Zones cœur** — Espaces protégés terrestres ou marins dont le patrimoine naturel, culturel et paysager est exceptionnel et qui bénéficient d'une protection stricte

Aires protégées par acquisition des terrains

- **Terrains du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres** — Espaces côtiers ou lacustres, acquis pour la préservation de leur intégrité

Aires protégées de territoire ou contractuelles

- **Parcs nationaux - Aires d'adhésion et adjacentes** — Territoires assurant la continuité écologique des zones cœur et gérés en application d'une charte
- **Parcs naturels régionaux** — Territoires au patrimoine remarquable préservé et valorisé en application d'une charte
- **Parcs naturels marins** — Espaces maritimes visant la connaissance du patrimoine marin, la protection et le développement durable du milieu marin en application d'un plan de gestion
- **Sites de la convention Ramsar** — Zones humides d'importance internationale

Sources : Ministère de la Transition écologique, Office français de la biodiversité, Office national des forêts, Conservatoire du littoral et des rivages lacustres, Réserves naturelles de France, Fédération des conservatoires d'espaces naturels, Province Sud de la Nouvelle-Calédonie, Service de l'urbanisme du gouvernement de la Polynésie française, Muséum national d'Histoire naturelle.

© Institut national de l'information géographique et forestière - 2020
© Office français de la biodiversité
© Muséum national d'Histoire naturelle - 2020. Données biodiversité issues de l'Inventaire national du Patrimoine naturel.
Sources textes et cartes départementales espèces : INPN - UMS 2006 Patrimoine Naturel.
Fonds cartographique dérivé de la carte nationale routière 901.
Achevé d'imprimer août 2020 - Dépôt légal septembre 2020 Édition 4 - 2020
Toute reproduction ou adaptation, même partielle, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit est interdite pour tous pays, sans autorisation de l'IGN et des auteurs mentionnés par les copyrights ©.
Les données portées sur cette carte ont un caractère indicatif, sans valeur juridique et n'engagent pas la responsabilité du MNHN, ni celle de l'IGN.

OFB — OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

L'**Office français de la biodiversité** est l'établissement public dédié à la sauvegarde de la biodiversité. Sa priorité : répondre de manière urgente aux enjeux de préservation du vivant partout en France, en métropole et en outre-mer. L'**OFB** et ses 2800 agents experts de la nature œuvrent tous les jours pour renforcer la connaissance, soutenir la recherche, développer l'expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages. Ils font aussi respecter les lois de protection de la nature en tant que police de l'environnement. Enfin, ils appuient les politiques publiques de protection de la biodiversité, sensibilisent et mobilisent la société (citoyens, associations, entreprises, collectivités locales). L'OFB gère notamment les 9 parcs naturels marins, le sanctuaire de mammifères marins Agoa et 30 réserves. Il est également opérateur et animateur de sites Natura 2000.

www.ofb.gouv.fr

Au carrefour des sciences de la terre, de la vie et de l'homme, **le Muséum national d'Histoire naturelle** (MNHN) se consacre quotidiennement à la nature et à ses relations avec l'espèce humaine. Au cœur des débats contemporains sur les questions environnementales, le Muséum occupe une position de référence grâce à cinq activités statutaires : la recherche fondamentale et appliquée, la conservation, l'enrichissement, la valorisation et la mise à disposition des collections, l'enseignement, l'expertise, la diffusion des connaissances. Il est co-tutelle avec l'OFB et le CNRS de l'UMS PatriNat, centre d'expertise et de données, en charge notamment de l'Inventaire national du patrimoine naturel.

www.mnhn.fr

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est l'opérateur de l'État en matière d'information géographique et forestière de référence, certifié neutre et interopérable. Acteur public du numérique pour la description multi-thèmes du territoire, l'Institut intervient en appui à l'évaluation et à la mise en œuvre des politiques publiques de prévention des risques, d'aménagement du territoire, de développement durable, de défense et de sécurité. L'Institut développe également des référentiels, produits et géoservices, répondant aux besoins croissants et évolutifs en données cartographiques et en informations géolocalisées.

La référence sur la biodiversité et la géodiversité française.
Plateforme nationale du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP), l'**INPN** diffuse la connaissance sur les espèces animales, végétales et fongiques, les écosystèmes, les espaces protégés et le patrimoine géologique, en métropole et en outre-mer via un site internet accessible et pensé pour tous les publics : citoyens, naturalistes, gestionnaires, décideurs, etc. Toutes ces informations sont régulièrement mises à jour grâce à l'ensemble des acteurs de l'environnement, nationaux et régionaux.

www.inpn.fr

Holothurie noire à mamelles
Holothuria nobilis
(Selenka, 1867)

Espèce menacée

Statut de protection : espèce évaluée, réglementée, protégée, menacée

L'Holothurie noire à mamelles vit dans les eaux tropicales et subtropicales de l'**océan Indien**. Elle vit dans les zones littorales, à faible profondeur (de la surface à quelques dizaines de mètres), dans les récifs coralliens et herbiers marins. Cette espèce est benthique : elle vit posée sur le fond, sur des substrats plutôt sableux. Sa couleur va du brun chocolat au noir mat, avec quelques taches blanches. Ces taches sont dispersées sur sa face dorsale et sont de tailles diverses, les plus grosses marquant les protubérances latérales en forme de mamelles, d'où son nom ! Séchée, cette espèce est très prisée sur les marchés asiatiques. Sa surexploitation a conduit à un déclin brutal et elle est aujourd'hui en danger.

Orseille aplatie
Roccella applanata
Choisy

Statut de protection : espèce subendémique

L'Orseille aplatie est un lichen, c'est un organisme symbiotique constitué de l'association d'un champignon et de cyanobactéries. Cette espèce appartient à un genre historiquement utilisé pour ses propriétés tinctoriales dont on extrait l'orseille, une substance colorante violette. L'Orseille aplatie est un lichen fruticuleux. Elle compte parmi les plus gros lichens du monde : la largeur de ses lanières peut dépasser les 8 cm et son thalle peut excéder les 30 cm de diamètre. Cette espèce qui était considérée endémique de Madagascar a été découverte en 2018 sur l'île **Europa** dans le **canal du Mozambique** où elle est très abondante sur l'écorce des arbres.

Matoutou falaise
Caribena versicolor
(Walckenaer, 1837)

Statut de protection : espèce réglementée, protégée

La Matoutou falaise est une mygale endémique de **Martinique**. Elle peut atteindre une envergure de 18 cm à l'état adulte. Cette espèce est arboricole et vit dans les forêts moyennement humides. Cette mygale tisse une loge dans les grandes anfractuosités des arbres où elle se réfugie au cours de la journée. C'est une espèce prédatrice avec des mœurs nocturnes. Elle se nourrit principalement d'insectes mais peut consommer de petits vertébrés. Cette espèce est très menacée. On estime que 80% de son habitat a disparu au cours du XX[ème] siècle.

Moule d'eau douce
Diplodon voltzi
Vernhout, 1914

Statut de protection : aucun

La Moule d'eau douce *Diplodon voltzi* a été décrite du fleuve Maroni qui sépare la **Guyane française** du Surinam en 1914. Si la forêt guyanaise est globalement bien préservée à l'intérieur des terres, l'orpaillage constitue une menace sérieuse pour la qualité de ses eaux. *Diplodon voltzi* n'a pas été revue depuis 1970 dans le Maroni d'où elle pourrait avoir disparu au cours des cinquante dernières années avec le développement de l'orpaillage, légal ou non, en **Guyane française**. Dans le cadre d'un programme de recherche des bivalves d'eau douce de Guyane financé par l'INPN, elle vient d'être redécouverte à l'amont de l'Oyapock, toujours en **Guyane française**, mais cette fois à la frontière avec le Brésil.

Cyrtocrinide de Richer
Neogymnocrinus richeri
(Bourseau, Améziane-Cominardi & Roux, 1987)

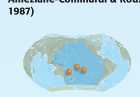
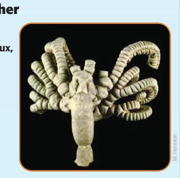

Statut de protection : aucun

Le Cyrtocrinide de Richer est un Crinoïde fixé de 12 cm de haut muni d'une courte tige subcylindrique pourvue d'un disque d'attachement basal. Cette tige est surmontée d'un ensemble à l'aspect de poing ouvert ou fermé, avec 5 rayons allongés et robustes. Ces « doigts » qui se replient en s'enroulant vers l'intérieur sécrètent une sorte de glu où se collent des petites proies et des débris divers qui descendent ensuite jusqu'à la bouche ouverte au centre. Cette espèce panchronique (c'est-à-dire un « fossile vivant ») est le seul représentant actuel connu d'une famille d'échinodermes apparue au Jurassique. Elle vit sur des fonds durs entre -300 et -500 m dans le **Pacifique sud-ouest**.

Cagou
Rhynochetos jubatus
J. Verreaux & Des Murs, 1860

Espèce menacée

Statut de protection : espèce évaluée, réglementée, protégée, menacée

Contrairement à d'autres groupes d'espèces, peu d'oiseaux sont endémiques car ils peuvent se déplacer sur de longues distances et sont moins contraints par les barrières géographiques. On peut néanmoins en trouver dans les îles ou les zones montagneuses isolées. Endémique de la **Nouvelle-Calédonie**, le Cagou, dont le cri ressemble à un aboiement, vit au sol dans les forêts denses et humides. Selon la liste rouge mondiale de l'UICN, le Cagou, seul représentant de son genre (*Rhynochetos*) et de sa famille (*Rhynochetidae*), est en danger d'extinction notamment à cause de la dégradation de son habitat et de l'introduction de mammifères terrestres (chien, etc.).

Petit rorqual
Balaenoptera acutorostrata
Lacépède, 1804

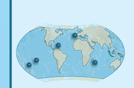

Statut de protection : espèce évaluée, réglementée protégée

Le Petit rorqual est une baleine que l'on rencontre des tropiques aux régions polaires. C'est une espèce à fanons qui se nourrit principalement de crustacés planctoniques et de petits poissons qui vivent en bancs. Les adultes atteignent une taille de 9 m et peuvent peser jusqu'à 9 tonnes. Les individus sont généralement solitaires mais peuvent parfois se déplacer par petits groupes. Dans l'**Atlantique Nord**, ils migrent en été au niveau de l'**Arctique** pour s'alimenter. Il n'est pas rare de les rencontrer au large des côtes de **la Manche** et du **golfe de Gascogne**.

Orgue de mer
Tubipora musica
(Linnaeus, 1758)

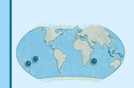
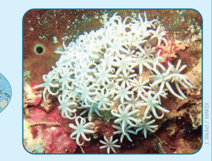

Statut de protection : espèce évaluée, réglementée, protégée

L'Orgue de mer est une espèce de corail que l'on rencontre dans les eaux tropicales peu profondes de l'**océan Indien** et de l'**océan Pacifique**. Les polypes vivent en colonies qui peuvent avoir 50 cm de diamètre. Chacun possède 8 tentacules et vit dans un tube souple qu'il construit. Les tubes sont de couleur rouge. Ils sont reliés entre eux par des plaques horizontales, ce qui donne aux colonies une ressemblance à un orgue. L'espèce apprécie des eaux agitées et les colonies sont généralement situées proche de la barrière de corail où les vagues de l'océan viennent se casser, à une profondeur d'une vingtaine de mètres.